

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 14 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 14 septembre 2020 à 19h00 à la salle communautaire du Complexe Municipal de Port-Daniel–Gascons à Port-Daniel.

Sont présents à cette rencontre :

Mesdames Mireille Langlois, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais

Messieurs Hartley Lepage et Marc-Aurèle Blais

Monsieur Denis Langlois est absent de la présente séance.

Assistent également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale et monsieur Henri Grenier, maire.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 16 septembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-049, daté du 04 juillet 2020, la municipalité de Port-Daniel–Gascons est en mesure de permettre la présence du public lors des séances du conseil puisqu'elle est en mesure de le faire en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres entre les personnes présentes;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsqu'une séance doit selon la loi comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement

QUE le conseil municipal accepte que la présente séance soit publique en respectant les mesures sanitaires prévues.

01. PRIÈRE

Le maire, monsieur Henri Grenier, récite une prière.

02. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

03. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2020-09-289

04. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté :

1. Prière
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum
3. Mot de bienvenue
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

5. Adoption des procès-verbaux des séances du 10, 13 et 31 août 2020
6. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 31 août 2020
7. Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 août 2020
8. Correspondance
9. Paiements de factures
10. Offre de services – CIMCO – Aréna de Port-Daniel–Gascons
11. Soumission : Ordre de changement – Projet d'aménagement du site au Parc intergénérationnel
12. Demande de déneigement au 435 route Briand
13. Demande d'acquisition du terrain lot numéro 105 avec bâtiment situé au 338 route Bellevue
14. Fonds de roulement – Projet de réfection du quai
15. Formation : Intervention en sécurité incendie
16. Soumission – Aire de jeux à la halte du chemin Marcil
17. Soumission – piquetage Port-Daniel – Projet démolition et reconstruction de trottoirs
18. Offre de services du service d'assistance juridique
19. Abrogation de la résolution numéro 2012-04-112
20. Affaires nouvelles
21. Période de questions
22. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-09-290

05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES

Il est proposé par madame Sylvie Blais appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que les procès-verbaux des séances du 10, 13 et 31 août 2020 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil avec la modification de la résolution numéro 2020-08-284 suivante : « (...) accepte de défrayer les frais d'inscription au montant de 454 \$, taxes en sus et les frais d'ouverture de dossier au montant de 45 \$, taxes en sus ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-09-291

06. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 AOÛT 2020

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de #909356 à #909548 et des chèques portant les numéros #914574 à #914656 et que les comptes à payer au montant de 81 736.95 \$ soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

07. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2020

La directrice générale dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 31 août 2020.

08. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier résume la lettre reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- ✓ Lettre de remerciement de madame Andréa Roussy Assels gagnante du concours Fleurir le Québec;
- ✓ Lettre de Bourbeau Proulx Savard Consortium d'architectes concernant le calendrier des travaux dans le projet de 24 logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie – Volet II.

2020-09-292

09. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Bernard Lizotte & Fils Inc. : factures reliées à la construction d'un puits et évaluation des aires de protection dans le projet « Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées (secteur Gascons) au montant de 67 049.58 \$ et de 20 702.00 \$, taxes en sus. Le paiement sera pris à même la TECQ 2019-2023;
- Englobe : factures reliées au projet « Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées (secteur Gascons) » au montant de 15 274.00 \$ et de 26 350.00 \$ taxes en sus. Le paiement sera pris à même la TECQ 2019-2023;
- Arsenault Électrique Enr. : facture reliée aux travaux électriques effectués pour l'installation d'éclairage sur le pont des motoneiges au montant de 20 194.67 \$, taxes en sus. Le paiement sera pris à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité;
- Ministère de la Sécurité publique : facture finale de la municipalité pour l'année 2020 au montant de 101 481 \$ soit : un premier versement au montant de 50 741 \$ payable au plus tard le 30 septembre 2020 et un deuxième versement au montant de 50 740 \$ payable le 01 décembre 2020;
- Tetra Tech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnels dans le projet de réfection du quai au montant de 2 208.96 \$, taxes en sus. Le paiement sera pris à même le projet «Réfection du quai»;
- Construction LFG Inc. : facture reliée au projet de réfection du quai au montant de 89 663.50 \$, taxes en sus. Le paiement sera pris à même le projet «Réfection du quai»;
- Construction RPD Inc. : facture reliée à l'exécution des travaux au CPE P'tits Coquillages (Rés. #2020-03-059) au montant de 6 637.67\$, taxes en sus;
- Terrapure : facture reliée pour pompage et déshydratation passive des boues de l'étang 1 de la station d'épuration de Port-Daniel-Gascons conformément à la résolution 2020-02-053 avec un ajout de 16.33 TOS et d'une membrane géotextile pour un montant total de 62 846.84 \$, taxes en sus. Le paiement sera prise par emprunt dans le fonds de

roulement sur dix (10) ans remboursable par le service des égouts du secteur de Port-Daniel soit un (1) premier versement de 6 506.39 \$ et neuf (9) versements égaux de 6 550 \$;

- Madame Marie-Laure Allain : un montant de 3 200 \$ pour l'achat des jeux gonflables (Rés. # 2020-08-255);
- Jambette Inc. : facture reliée à l'achat de jeux pour le parc de la Prée au montant de 19 179.00 \$, taxes en sus. Le paiement sera pris à même le surplus accumulé non affecté de la municipalité;
- Construction LFG Inc. : facture reliée au projet de rénovation et agrandissement du Centre Multifonctionnel au montant de 401 777.37 \$, taxes en sus selon le certificat de paiement. Le paiement sera pris à même le règlement d'emprunt numéro 2019-15;
- BMQ Inc. : facture reliée au projet de démolition et reconstruction de trottoirs (Décompte #2) au montant de 43 955.85 \$, taxes en sus. Le paiement sera pris à même le règlement d'emprunt numéro 2018-12.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale par intérim de la municipalité de Port-Daniel, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

2020-09-293

10. OFFRE DE SERVICES – CIMCO – ARÉNA DE PORT-DANIEL–GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition de CIMCO au montant de 2 985.30 \$, taxes en sus pour la fermeture et démarrage du système de réfrigération pour une période d'un an, du 1^e janvier 2021 au 31 décembre 2021;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la proposition de CIMCO au montant de 2 492.00 \$, taxes en sus pour remettre en état les composantes défectueuses de la pompe saumure à l'aréna de Port-Daniel–Gascons;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la proposition de CIMCO au montant de 1 653.68\$, taxes en sus pour la réparation de la tuyauterie d'acier à l'aréna de Port-Daniel–Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. SOUMISSION : ORDRE DE CHANGEMENT - PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE AU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

Ce point est remis à une séance ultérieure.

2020-09-294

12. DEMANDE DE DÉNEIGEMENT AU 435 ROUTE BRIAND

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un règlement concernant l'entretien des chemins d'hiver pour la circulation des véhicules automobiles soit le règlement numéro 2006-01 modifié par le règlement numéro 2015-09;

CONSIDÉRANT QUE l'article 2 du règlement numéro 2015-09 modifiant le règlement numéro 2006-01 concernant l'entretien des chemins d'hiver pour la circulation des véhicules automobiles : «La municipalité fera le déneigement de nouvelles rues ou portions de rues lorsqu'il y aura une résidence principale construite.»;

CONSIDÉRANT QUE la dite demande concerne un chalet situé au 435 route Briand à Port-Daniel et que ledit règlement indique que seulement les numéros civiques 447 au 484 de la route Briand font l'objet du déneigement l'hiver;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons refuse la demande de déneigement du chalet situé au 485 route Briand secteur Port-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13. DEMANDE D'ACQUISITION DU TERRAIN LOT NUMÉRO 105 AVEC BÂTIMENT SITUÉ AU 338 ROUTE BELLEVUE

Ce point est remis à une séance ultérieure.

2020-09-295

14. FONDS DE ROULEMENT – PROJET DE RÉFECTION DU QUAI

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons emprunte un montant de 162 000 \$ dans le Fonds de roulement remboursable sur une période de dix (10) ans, en dix (10) versements égaux de 16 200 \$ pour défrayer les coûts dans le projet «Réfection du quai».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-09-296

15. FORMATION : INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Luc Cyr, pompier à participer à la formation «Intervention en sécurité incendie» de l'Institut de protection contre les incendies du Québec et de défrayer les frais d'admission au montant de 778.76 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-09-297

16. SOUMISSION – AIRE DE JEUX À LA HALTE DU CHEMIN MARCIL

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Jeux 1000 pattes pour l'achat d'une aire de jeux pour la halte du chemin Marcil au montant de 7 890.00 \$, taxes en sus ainsi que tous les travaux relatifs à l'aménagement de l'aire de jeux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-09-298

17. SOUMISSION – PIQUETAGE PORT-DANIEL – PROJET DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Leblanc services d'arpentage et géomatique inc. pour le mandat en deux étapes soit :

- Des relevés préliminaires au tarif horaire pour un montant de ± 300\$;
- L'analyse des propriétés, la pose de repères d'arpentage en front des différents lots et 4 certificats de piquetage au montant de 4 500 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-09-299

18. OFFRE DE SERVICES DU SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'offre de services d'assistance juridique pour un avis juridique de l'interprétation du règlement Q-2, r. 22 et une analyse globale d'une demande de permis de construction (# matricule F7139-80-3765).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-09-300

19. ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2012-04-112

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons abroge la résolution numéro 2012-04-112 – Partie de lot 1294 - cessation à Louise Langlois, Mariette Langlois et Martin Langlois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle ne s'est rajoutée.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

a) Question du public présent

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

b) Question écrite

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question n'a été acheminée au conseil.

2020-09-301

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc-Aurèle Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19h55.

Henri Grenier
Maire

Marlyne Cyr
Directrice générale